

Spécificités du salariat féminin en élevage porcin

Caroline DEPOUDENT (1) et Marie-Laurence GRANNEC (2)

(1) Chambres d'agriculture de Bretagne, 5 allée Sully, 29 322 Quimper Cedex

(2) Chambres d'agriculture de Bretagne, rond-point Maurice Le Lannou, CS 14 226, 35 042 Rennes Cedex

caroline.depouident@bretagne.chambagri.fr

Characteristics of salaried women's work on pig farms

In the agricultural sector, like many others, women's work differs from men's work. Indeed, the different amounts of time devoted to family and the practice of relegating administrative and delicate tasks to women contributes to this difference. The first goal of this study was to determine if women working on pig farms and their employers believed gender impacted the work done on pig farms.

The second goal was to determine if these differences affected women's motivation and farmers' willingness to employ them. Fifteen (15) farms, employing one or more women, were selected. On each farm, one employer and all salaried women were interviewed individually. The women were asked about their career, the tasks they do and their past pregnancies. Talks with employers focused on working conditions, recruitment requirements and gender impact. A total of 19 women were interviewed. All possible work areas on farm were represented in the sample though most women worked in the farrowing rooms. On pig farms, salaried women did all of the tasks related to their section (station or department). However, they did not drive the tractor or do as many Do-It-Yourself (DIY) jobs as men. Pregnancies and family life did not impact their work. More DIY and courses in tractor driving could improve their autonomy but only if common perceptions about what genders can and cannot do disappear.

INTRODUCTION

Le métier de salarié d'élevage se féminise progressivement. En 2008, la proportion de femmes salariées en élevage porcin était ainsi de 31% (Bertagnolio, 2009). Tous secteurs confondus, le travail féminin présente des spécificités (recours accru au temps partiel, impact plus important des maternités) (INSEE, 2008). En milieu agricole, les femmes effectuent plus souvent des tâches dites féminines, telles que le travail administratif, la traite en élevage laitier, ou le travail en maternité en production porcine (Bertagnolio *et al.*, 2002). A contrario, elles conduisent peu de matériel agricole et effectuent moins de travaux de force que les hommes (Asava de Midi-Pyrénées, 2009). Porcher (2010) note que les femmes employées en élevage porcin sont soumises à deux injonctions contradictoires : travailler « comme un homme », et valoriser leurs qualités maternelles.

1. MATERIEL ET METHODES

L'objectif de cette étude est double :

- identifier d'éventuelles spécificités du salariat féminin en élevage porcin,
- déterminer les freins et motivations des employeurs et des femmes au salariat féminin en élevage porcin.

Cet article présente les résultats du premier volet du projet, qui analyse les représentations qu'employeurs et salariées se font du salariat féminin.

Des entretiens semi-directifs individuels d'une heure ont été conduits auprès de 15 éleveurs de porcs et de leurs 19 salariées.

Les entretiens avec les salariées ont porté sur leur parcours professionnel, leur poste, leurs conditions de travail, et la gestion de leurs éventuels congés maternité.

Les entretiens avec les employeurs ont été consacrés à l'organisation du travail, aux modalités de recrutement et à leur gestion de la mixité.

Les enquêtes ont été réalisées dans 15 élevages naisseurs engraisseurs bretons ayant de 150 à 900 truies. 18 des 19 salariées sont en CDI.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. Un métier apprécié

Les femmes rencontrées travaillent majoritairement en maternité (12 sur 19).

Les autres postes occupés sont la verraterie gestante, complétée ou non de l'engraissement (3), l'appui polyvalent (3) et le travail administratif (1).

Une moitié a suivi une formation initiale agricole.

L'autre travaille en élevage porcin suite à une reconversion. Ces salariées ont choisi la filière porcine parce qu'elle offre des débouchés professionnels proches de leur domicile, et parce qu'elles souhaitaient travailler avec des animaux.

2.2. Une bonne conciliation des vies professionnelle et familiale

17 des 19 salariées rencontrées sont employées à temps plein. Les horaires de travail sont qualifiés d'« horaires de bureau », et jugés plus avantageux que ceux d'autres secteurs (industrie, grande distribution). La majorité des binômes employeur-salariée n'évoque aucune difficulté liée à la conciliation des temps familiaux et professionnels.

Six salariées ont été enceintes depuis qu'elles travaillent en élevage porcin. Lors de leur grossesse, leur poste a été adapté pour limiter le lavage, le port de charges et la manipulation d'hormones. Plusieurs employeurs estiment les congés maternité peu pénalisants, car plus prévisibles que les arrêts de travail, ce qui facilite les remplacements.

2.3. Des spécificités vues différemment par les employeurs et les salariées

Les femmes salariées effectuent toutes les tâches associées à leur poste. Très peu utilisent le tracteur, par manque d'intérêt, d'aisance ou parce que les hommes de l'exploitation préfèrent l'utiliser. Dans une partie des exploitations, leur contribution aux travaux de réparation ou d'aménagement est également limitée. Ces spécificités sont fréquemment mentionnées par les employeurs, qui dans les petites exploitations remplacent leur salariée pour ces tâches.

Les salariées insistent quant à elles sur la force nécessaire. Certaines tâches physiquement exigeantes (lever une truie récalcitrante, porter des sacs d'aliment, etc.) sont ainsi jugées difficiles. Elles suscitent des inquiétudes quant à leur faisabilité à long terme.

Pour pallier les difficultés, salariées et employeurs s'appuient sur l'automatisation de l'élevage, le petit matériel ainsi que sur la gestion des temps de travail.

Deux employeurs essaient ainsi d'intégrer dans les journées des moments consacrés à des tâches physiquement peu exigeantes, telles que la saisie de la GTTT. Enfin, les relations humaines ou homme-animal sont souvent perçues comme différentes par rapport à celles existant dans une équipe uniquement masculine. De nombreuses mères de famille considèrent que leur expérience familiale leur permet de mieux comprendre les truies (« *On a l'instinct maternel. Je suis un peu avec les porcelets comme avec les enfants* »). Quant aux employeurs, ils remarquent qu'ils ont tendance à être plus formels avec une femme (« *on est moins direct, on met les formes* »), et que la mixité améliore l'ambiance de l'équipe.

CONCLUSION

Actuellement, les salariées en élevage porcin travaillent principalement en maternité, mais touchent à sur tous les autres postes. La naissance d'enfants et la vie familiale n'entrent pas en conflit avec la vie professionnelle.

En revanche, le faible usage du tracteur et l'implication limitée dans les travaux d'entretien sont parfois handicapants dans de petits élevages où l'ensemble de ces tâches revient alors à l'employeur. Une formation accrue dans ces domaines, la prise en compte de l'ergonomie dans la conception des postes (Jegou *et al.*, 2008) et surtout la levée de freins culturels affectant certaines tâches à un genre donné pourraient permettre de renforcer l'autonomie des salariés.

REMERCIEMENTS

Merci aux éleveurs et aux salariées ayant participé à l'enquête. Cette étude a été réalisée avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural, du Conseil Régional de Bretagne, du Comité Régional Porcin breton et du Fond Social Européen.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Asavpa de Midi-Pyrénées, 2009. Etre femme et salariée agricole : un défi. 45p.
- Bertagnolio A., Bombenon J., Desnos P., Blanchet P., Cornillet A., 2002. La place des femmes dans l'agriculture en Bretagne. 147p.
- Bertagnolio A., 2010. Emploi et compétences : 6% d'actifs agricoles en Bretagne, soit deux fois plus qu'au niveau national. In : Chambres d'agriculture de Bretagne, 2010. Economie agricole bretonne - analyse et perspectives - Edition 2010, 12-15.
- INSEE, 2008. Regards sur la parité. 235p.
- Jegou J.Y., Debuc T., Le Moan L., Quillien J.P., 2008. Amélioration des conditions de travail en élevage de porcs. Journées Rech. Porcine, 40, 271-272.
- Porcher J., 2010. Cochons d'or – l'industrie porcine en questions. Edts Quae, Versailles, 256p.